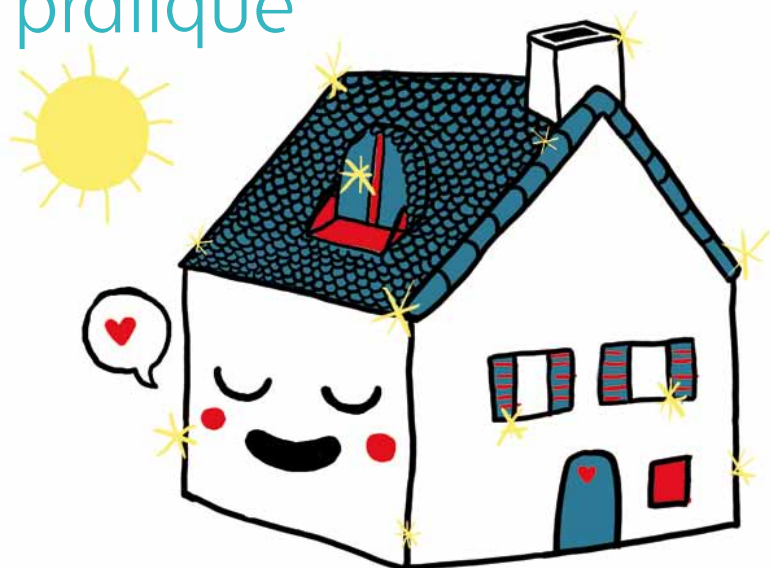


En pratique



PARTIR EN VACANCES L'ESPRIT TRANQUILLE

Si vous avez la chance de partir quelques semaines ou quelques jours en vacances au cours de cet été, ne gâchez rien en suivant ces quelques conseils :

- Fermez bien portes et fenêtres avant de partir.
- Ne laissez pas d'indices qui montrent à de potentiels cambrioleurs que vous êtes absent. *Ex : éviter d'indiquer sur votre répondeur téléphonique que vous êtes en vacances.*
- Veillez à ne pas laisser votre boîte aux lettres débordante de prospectus ou de courriers en faisant les démarches auprès de La Poste pour faire suivre votre courrier.
- Veillez à couper l'eau et l'électricité ou le gaz avant votre départ car ce sont des causes importantes de sinistres.
- Faites jouer la solidarité avec vos voisins qui, sachant que vous êtes absents, pourront appeler le commissariat au moindre signe suspect, éventuellement arroser vos plantes et qui pourront compter sur vous quand viendra leur tour de partir.
- Laissez un n° de téléphone au gardien pour qu'il puisse vous joindre en cas de problème.
- Inscrivez-vous à l'opération « *tranquillité vacances* » auprès du commissariat de votre domicile pour qu'une vigilance accrue soit effectuée par la police le temps de votre absence. Et pensez à toutes celles et ceux qui n'ont pas la chance de partir en prenant régulièrement de leurs nouvelles.



PAS DE CONGÉS POUR LE PAIEMENT DU LOYER



Vous vous absentez en fin de mois, pensez au paiement de votre loyer :

- En optant pour le prélèvement automatique qui vous permet ensuite de partir l'esprit tranquille et de n'avoir plus de démarche à faire tout au long de l'année,
- En payant en ligne sur le www.opf-plainecommunehabitat.fr où que vous soyez et en toute sécurité, mais à condition que vous ayez votre avis d'échéance avec vous pour vos références locataires et de facture.
- En anticipant les choses pour un envoi par courrier : pensez qu'un envoi de province ou de l'étranger ce sont plusieurs jours de délais, alors que la date d'encaissement des loyers pendant l'été est la même que le reste de l'année.

RAPPEL

À propos de la régularisation des charges

Le mois dernier nous vous donnions toutes les informations nécessaires sur la régularisation des charges consommées sur l'année 2011. Ce mois-ci cette régularisation est ajoutée ou soustraite au montant de votre avis d'échéance. Soyez attentif au courrier joint à votre décompte individuel et n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre gestionnaire en agence pour trouver une solution en cas de difficulté de paiement.



ASCENSEURS D'EPINAY

L'Office modernise les 25 ascenseurs de la résidence La Source. Des travaux qui se termineront en 2013 et représentent un investissement de plus de 2 millions d'euros, avec la réfection de l'habillage et le remplacement des portes des cabines et la rénovation de toute la machinerie.



NOUVEAUTÉ

Désormais à proximité de chaque loge du patrimoine de Plaine Commune Habitat, un nouveau panneau

d'information a été installé. Il indique les informations sur les horaires du gardien et le moyen de le contacter. Un outil simple et pratique qui manquait pour obtenir les renseignements nécessaires en cas d'urgence quand la loge est fermée.

Astuce : pensez également à enregistrer le n° de téléphone de votre gardien dans votre répertoire téléphonique.

LES LCR : DES LOCAUX QUI NOUS RASSEMBLENT

Les locaux communs résidentiels appelés fréquemment « LCR » sont des lieux mis à la disposition des habitants dans nos résidences pour y tenir des réunions ou y développer des activités socio-éducatives. En tout, Plaine Commune Habitat gère plus d'une soixantaine de locaux sur son patrimoine et les demandes d'usage occasionnel ou pérenne de ces espaces sont à faire auprès de la **Direction du développement social et urbain : 01 48 13 61 62**

Petit aperçu de quelques attributions de LCR réalisées au cours de l'année 2011 et donc des services ou activités que vous pouvez actuellement trouver à proximité de chez vous :

- **Sur la résidence Cristino Garcia à la Plaine-Saint-Denis**, le foyer Pinel dispense des cours d'alphabétisation en faveur des jeunes adultes et l'association A Ma Plaine (AMAP) distribue des légumes bio.
- **Sur la résidence Montjoie à Saint-Denis**, accompagnement pour l'orientation professionnelle par l'association Proxcité et création d'accessoires de mode avec matériaux recyclés par l'association déchets d'art.
- **Sur la résidence Langevin à Saint-Denis**, accueil des personnes âgées par le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS).
- **Sur la résidence Jesse Owens à la Plaine-Saint-Denis**, activités pour les enfants et adolescents du quartier avec les riverains du stade de France et le service jeunesse de la Ville.
- **Sur la résidence Les Clos à La Courneuve**, coaching des lycéens par l'Association Autonomie Durable (ASAD), à la préparation au bac.



**Retour sur
Appelez-la
désormais :**



«Résidence des Orchidées». À la demande de l'amicale des locataires, la résidence anciennement Pottier Timbaud à Saint-Denis, sur le quartier Pierre Semard, a été baptisée «Résidence des Orchidées». Un baptême qui s'est fait en bonne et due forme à l'occasion de la fête des voisins.